



**AVIS PUBLIC**

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**  
**NUMÉRO 2020-03**

Avis est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, que lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Casimir qui aura lieu le lundi 3 août 2020 à 20h00, au 220 boulevard de la Montagne à Saint-Casimir (Québec), le conseil municipal prendra en considération la demande de dérogation mineure suivante :

**Lot 3 928 408 / Zone résidentielle Rb-9**

Demande numéro 2020-003, faite le 22 juillet 2020, par Mme Johanne Petitclerc et M. Patrick Auger propriétaires du 330, rue Mgr Douville, ayant pour effet de permettre un empiètement de 2,85 mètres dans la marge de recul latérale droite alors que le Règlement de zonage 139-2015 ne le permet pas, et ce, afin de procéder à l'agrandissement de la résidence ainsi que la construction d'un garage.

Toute personne intéressée pourra lors de ladite séance se faire entendre par le conseil municipal avant qu'il ne prenne sa décision sur cette demande.

**DONNÉ À SAINT-CASIMIR**, ce 22<sup>ième</sup> jour de juillet 2020 / René Savard directeur général et secrétaire-trésorier